

MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE L'ACTION HUMANITAIRE ET
DE LA SOLIDARITE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

CABINET

BP : 545 ; Tél : (242) 01 223 00 39

Site Web : www.masahs-gouv.net

E-mail : info@masahs-gouv.net

Brazzaville.

Adresse de Madame la Ministre aux Chefs des Circonscriptions d'Action Sociale à l'occasion de la cérémonie de lancement officiel de la campagne de sélection communautaire des indigents dans le Département de Brazzaville

Brazzaville, le 06 mars 2017

Mesdames les Ministres et chères collègues ;

Messieurs les Présidents des commissions santé du Sénat et de l'Assemblée Nationale ;

Monsieur le Représentant Résident de la Banque Mondiale ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences du Système des Nations Unies ;

Monsieur le Préfet du Département de Brazzaville ;

Monsieur le Député Maire de la ville de Brazzaville ;

Madame, Monsieur les Conseillers à la santé du Président de la République et du Premier Ministre ;

Mesdames, Messieurs les administrateurs maires ;

Messieurs les Directeurs de Cabinets ;

Messieurs les coordonateurs des projets Lisungi et PDSSII ;

Distingué(e)s Invité(e)s, en vos rangs, grades et qualités ;

Je voudrai, avant tout, remercier et féliciter Madame la Ministre de la Santé et de la Population pour son esprit prononcé de collaboration qui rend possible cette cérémonie ce jour.

Mes remerciements vont également à Madame la Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale et au Représentant Résident de la Banque Mondiale au Congo qui, ayant clairement compris la transversalité de la question sociale et perçu la nécessité d'établir des synergies entre les ministères du champ social, travaillent à mettre en cohérence et en synergie tous les projets dits « **sociaux** » en vue d'une réponse globale à cette question.

Mesdames, Messieurs

Avant de m'adresser aux Responsables et agents des Circonscriptions d'action sociale (**CAS**), je voudrai saisir cette occasion pour nous situer sur le cadre de conclusion de cette activité. La République du Congo à

l'instar des pays dits avancés est en train, avec l'appui de la Banque Mondiale, de construire, grâce au Projet Lisungi, son Registre Social Unique. Il s'agit d'une base de données sur les familles/ménages vulnérables (très pauvres), nécessitant des mesures spécifiques visant à éradiquer la pauvreté dans notre pays.

Nous le savons tous, la pauvreté empêche à beaucoup de familles/ménages de se soigner, de s'alimenter, d'avoir accès à l'eau potable, à l'électricité, à un habitat décent, à une éducation adéquate et à un emploi.

C'est donc dans l'optique de répondre efficacement et effectivement aux besoins fondamentaux susmentionnés de l'Homme qu'il faille au Congo de disposer d'une information fiable sur les vulnérabilités en vue d'une meilleure coordination de l'aide destinée aux familles pauvres.

Ces familles/ménages vulnérables intègrent bien les cibles de mon Ministère et c'est la raison pour laquelle cette enquête a été confiée aux circonscriptions d'action sociale qui sont nos bras opérationnels les plus étendus et disposant des savoirs et des savoirs-faire adaptés.

Aux responsables et agents des CAS, j'attends de vous une implication totale et un professionnalisme avéré qu'exige ce type d'opération. Elle doit être conduite avec efficacité et efficience souhaitées.

Avec mes collègues, nous veillerons personnellement au succès de ce processus : de l'identification à la saisie des données dans le Registre social Unique, qui à terme aboutira à la délivrance des cartes d'indigence.

Je vous remercie.